

## FICHE D'ÉCART

Fiche n°

1

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : GIRAUD et Fils

site inspecté : Tourtour La Baume

Date de l'inspection: 18/09/2019

## Constat de l'Inspecteur :

Absence du plan de surveillance des poussières.  
Cependant 3 campagnes de mesures avec résultats conformes ont été menées.

INSPECTION

Ecart aux dispositions de : Article 3.3 de l'arrêté préfectoral du 18/09/2018

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement


Signature de l'Inspecteur



L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection

Représentant de l'exploitant

Fonction et Signature

*Giraud Sébastien*  


Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

EXPLOITANT

Le plan de surveillance a été complété et des précisions ont été apportées par notre sous-traitant Prootec.

## Suites susceptibles d'être données

Ecart levé Oui  Non   
 Proposition de mise en demeure Oui  Non   
 Proposition d'arrêté complémentaire Oui  Non

Commentaires :

Le plan de surveillance est incomplet.

L'inspection le 18/11/19

Fiche soldée le

## FICHE D'ÉCART

Fiche n°

2

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : GIRAUD et Fils

site inspecté : Tourtour La Baume

Date de l'inspection: 18/09/2019

INSPECTION

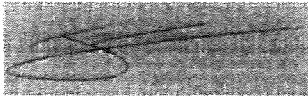
Constat de l'Inspecteur :

Le dispositif de mesure totalisateur n'est pas relevé mensuellement, ni transmis à l'inspection

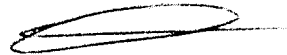
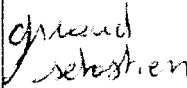
Ecart aux dispositions de : Article 4.1.2 de l'arrêté préfectoral du 18/09/2018

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'Inspecteur



L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection

Représentant de l'exploitant  
Fonction et Signature

EXPLOITANT

Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

Nous avons alerté en registre pour enregistrer mensuellement les volumes prélevés dans la milieu naturel. Un bilan sera joint au rapport <sup>annuel</sup> pour transmission aux services l'exploitant à l'inspection des installations classées et transmis au service chargé de la police des eaux.

DREAL

## Suites susceptibles d'être données

Ecart levé  Oui  Non  
 Proposition de mise en demeure  Oui  Non  
 Proposition d'arrêté complémentaire  Oui  Non

Commentaires :

Bilan à joindre au rapport d'activités

L'inspection le : 18/11/2019

Fiche soldée le

## FICHE D'ÉCART

Fiche n°

3

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : GIRAUD et Fils

site inspecté : Tourtour La Baume

Date de l'inspection: 18/09/2019

INSPECTION

## Constat de l'inspecteur :


Le rapport de contrôle électrique ne concerne que le concasseur. Ce contrôle doit être effectué sur la totalité des installations électriques du site.

Les non-conformités relevées doivent faire l'objet de mesures correctives tracées

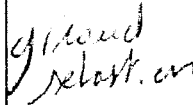
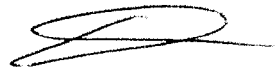
Écart aux dispositions de : Article 7.3.2 de l'arrêté préfectoral du 18/09/2018

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'inspecteur



L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection

Représentant de l'exploitant  
Fonction et Signature



EXPLOITANT

Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

La conformité de l'ensemble des installations électriques seront réalisées par le Service de contrôle VERITAS concernant octobre ou novembre selon leur disponibilité.  
Si nécessaire, des mises en conformité seront réalisées par notre électricien

## Suites susceptibles d'être données

Écart levé  Oui  Non  
Proposition de mise en demeure  Oui  Non  
Proposition d'arrête complémentaire  Oui  Non

## Commentaires :

Dès réception du rapport de contrôle, établir un plan d'actions correctives et fournir l'ensemble de ces éléments à l'inspecteur.

L'inspection le : 19/11/2019

DREAL

Fiche soldée le